

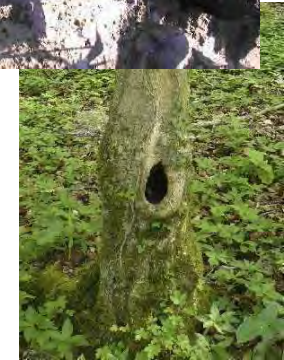
## Lutte Anti Vectorielle

*Passage de l'Ain au niveau 1 du Plan national anti  
dissémination du chikungunya et de la dengue en  
métropole*

Conférence environnementale dans l'Ain du 21 juin 2016

# Aedes albopictus

- Origine : Asie du Sud-Est
- Gîtes naturels : creux de rochers, d'arbres, bambou, Broméliacées
- Gîtes artificiels : toutes collections d'eau simulant les gîtes naturels



- Anthropophile
- Diapause hivernale (œuf)

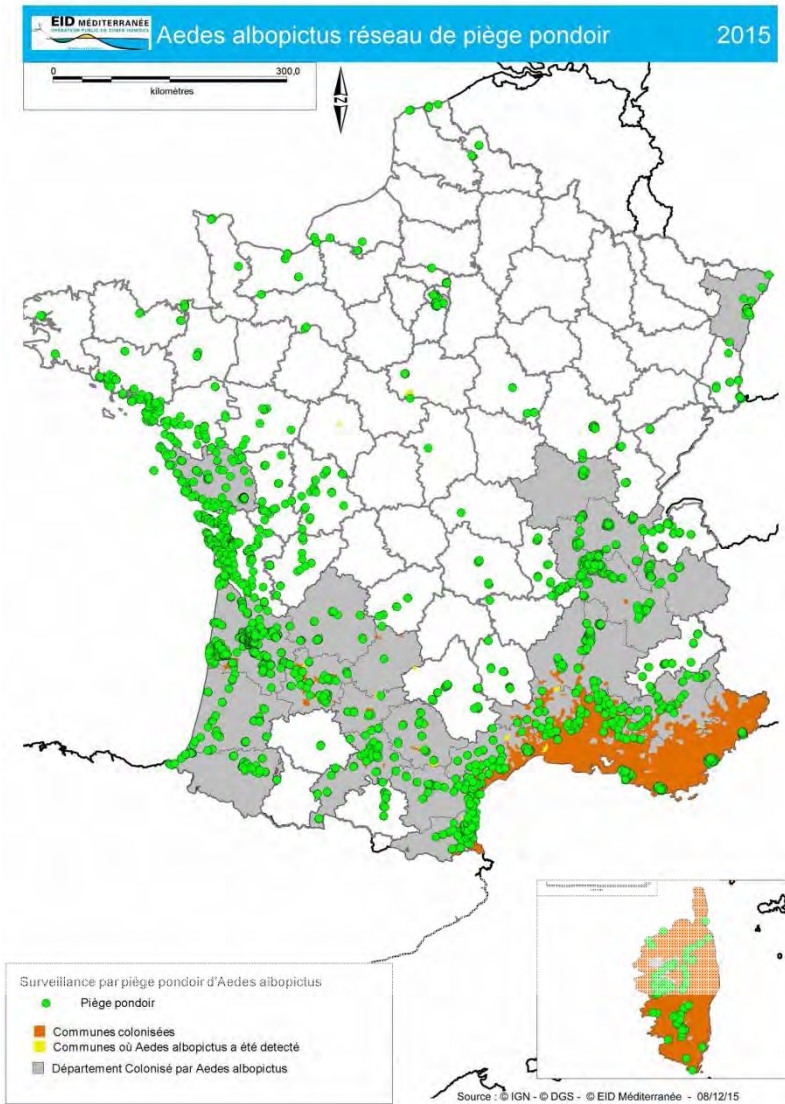
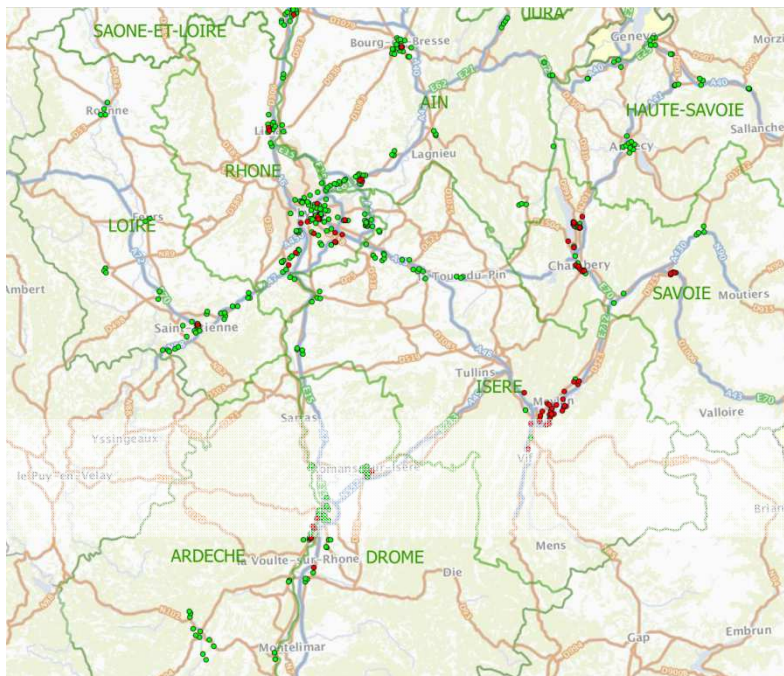


### Le moustique *Aedes albopictus*

- détecté en Rhône-Alpes en 2009,
- pénétration via l'Italie - les régions PACA et Languedoc Roussillon,
- forte densité des réseaux de transports routiers.

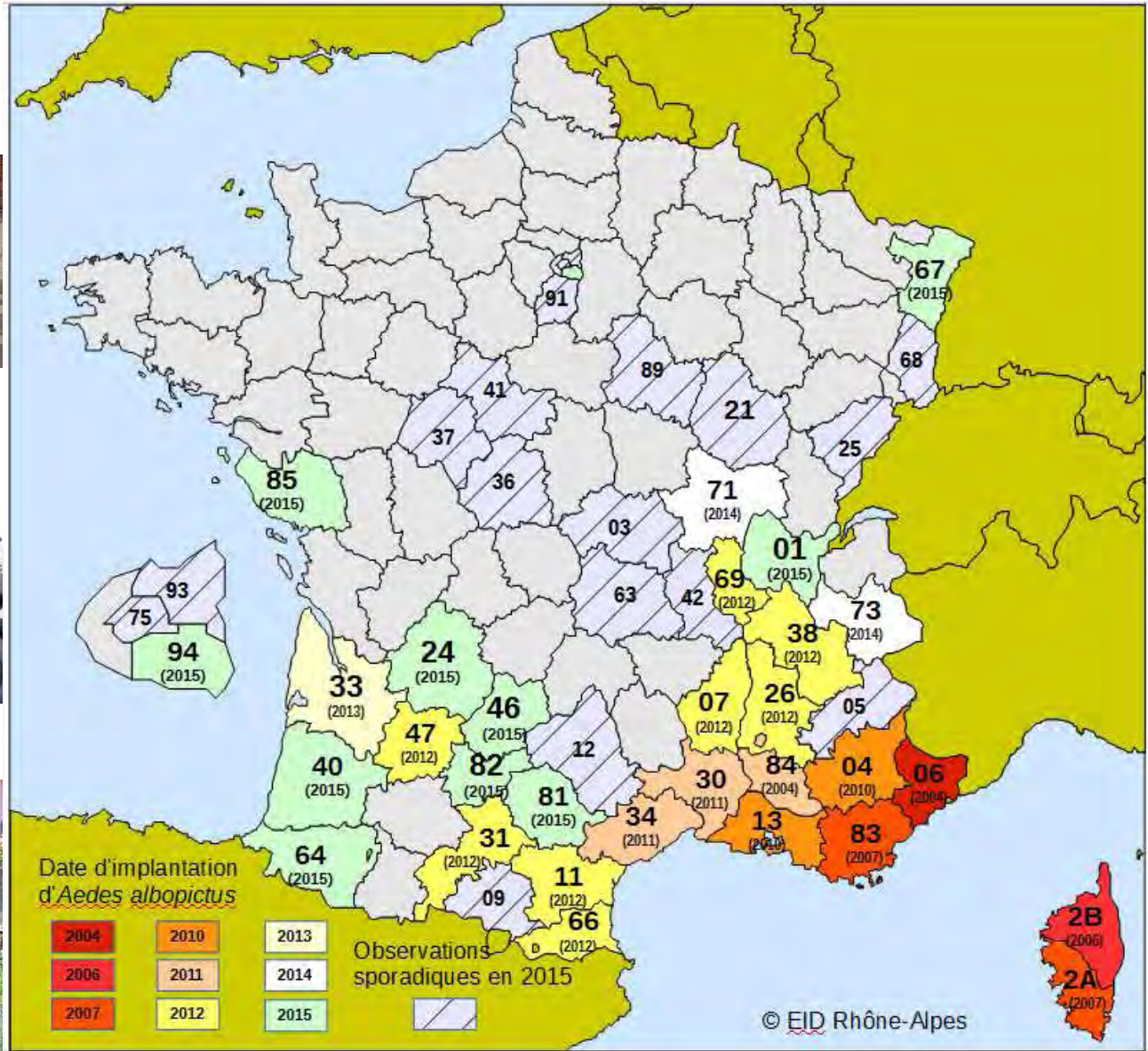
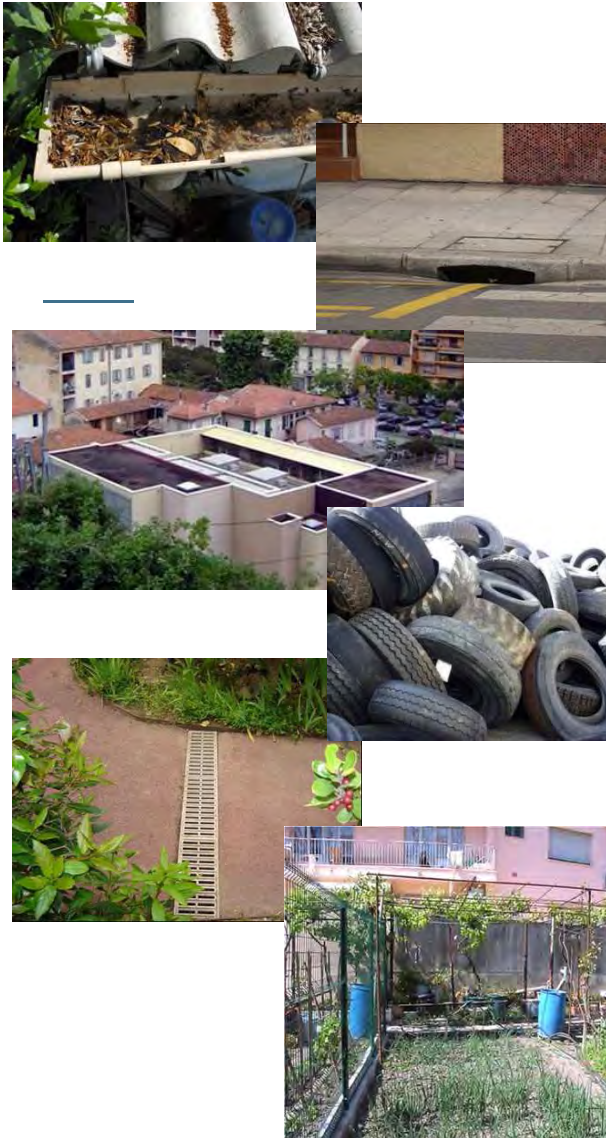
Sur les 8 départements de la région RA : 6 en Niveau 1 :

- Ardèche/Drôme/Isère/Rhône en 2012 – Savoie en 2014 (Saône et Loire)
- Ain en 2015





# La colonisation de la Métropole



## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### ➤ Objectifs :

- Renforcer la surveillance entomologique et épidémiologique pour prévenir les risques de dissémination
- Renforcer la lutte contre les moustiques vecteurs
- Informer et mobiliser la population et les professionnels de santé

### ➤ Niveaux de risque :

Niveau albopictus 0	0a absence d' <i>Aedes albopictus</i> . 0b Présence contrôlée d' <i>Aedes albopictus</i>
Niveau albopictus 1	<i>Aedes albopictus</i> implanté et actif.
Niveau albopictus 2	<i>Aedes albopictus</i> implanté et actif et présence d'un cas humain autochtone confirmé de transmission vectorielle de chikungunya ou dengue.
Niveau albopictus 3	<i>Aedes albopictus</i> implanté et actif et présence d'un foyer de cas humains autochtones. (Définition de foyer : au moins 2 cas groupés dans le temps et l'espace)
Niveau albopictus 4	<i>Aedes albopictus</i> implanté et actif et présence de plusieurs foyers de cas humains autochtones. (foyers distincts sans lien épidémiologique ni géographique entre eux)
Niveau albopictus 5	<i>Aedes albopictus</i> implanté et actif et épidémie 5a répartition diffuse de cas humains autochtones au-delà des foyers déjà individualisés. 5b épidémie sur une zone élargie avec un taux d'attaque élevé qui dépasse les capacités de surveillance épidémiologique et entomologique mises en place pour les niveaux antérieurs et nécessite une adaptation des modalités de surveillance et d'action.

### ➤ Organisation de la réponse en fonction du niveau de risque



## La surveillance entomologique

### Dispositif de surveillance :

- Repose sur des réseaux sentinelles de pièges pondoirs :
- Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

### Objectifs :

- Détection des moustiques vecteurs
- Dispersion et densité sur le territoire
- Limiter la densification et l'expansion géographique
- Réaliser des enquêtes autour des cas humains suspects probables et confirmés de dengue, de chikungunya ou de Zika,

### Opérateur :

**EIRAD : Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication**



Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et de Gestion des Zones Humides

Communes	Nbre de pièges
Ambérieu-en-Bugey	3
Balan	1
Beynost	2
Bourg-en-Bresse	11
Dagneux	2
Jassans-Riottier	2
La Boisse	2
Meximieux	3
Miribel	3
Montagnat	2
Montluel	3
Neyron	2
Niévroz	2
Péronnas	2
Saint-Denis-lès-Bourg	2
Saint-Laurent-sur-Saône	1
Saint-Maurice-de-Beynost	2
Thil	1
Viriat	6
<b>Total général</b>	<b>52</b>

## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### ➤ *Situation du département de l'AIN en 2015*

- Niveau 0b
- Réseau de pièges pondoires (convention DGS ) - Intervention démoustication sur 64 communes (convention Conseil Départemental-loi du 16 décembre 1964)- Plateforme de signalement moustique : [http://bioinfo-web.mpl.ird.fr/signalement\\_albopictus/](http://bioinfo-web.mpl.ird.fr/signalement_albopictus/)
- Relevés positifs :
  - Bourg en Bresse : Monastère de Brou : juin -septembre
  - Niévroz : site d'importation de pneumatiques : juillet – aout
  - Dagneux- La Boisse –Niévroz- Montluel : dans la commune
  - Lagneux –sur plainte
- Décision de la DGS d'inscrire l'Ain en niveau 1 : arrêté ministériel du 20 novembre 2015.

## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### ➤ *Situation du département de l'AIN en 2016*

Le passage en niveau 1 implique :

- Coordination locale par le préfet
- **Arrêté préfectoral du 18 avril 2016**  
zone de lutte/ dates des opérations de lutte / opérateurs /procédés de lutte (traitements-techniques) /obligations à faire disparaître les gîtes larvaires par les propriétaires locataires, gestionnaires...../contenu du rapport annuel au CoDERST/ évaluation d'incidence sur les zone NATURA 2000...
- Mise en place d'une cellule départementale : 24 mai 2016
  - Surveillance épidémiologique, lutte anti vectorielle, communication ;
  - Sollicitation du CD 01 / EIRAD : personnel mobilisable , matériel LAV, produits larvicides et adulticides ;



## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### ➤ Situation du département de l'Ain en 2016

Le passage en niveau 1 entraîne :

- La surveillance entomologique est placée par arrêté préfectoral sous la responsabilité du Conseil Départemental ou de son opérateur : modalités et traitements mis en œuvre.
- Le signalement de cas suspects, de cas probables et confirmés importés ou autochtones de chikungunya, de dengue ou de zika, implique une enquête entomologique (péri-focale) sans délai à la demande de l'ARS. L'expertise permet d'évaluer la présence de moustiques vecteurs et de définir les modalités de lutte pour éviter le développement de foyers autochtones.

	Dengue	Chikungunya
<b>Cas suspect</b>	Fièvre > 38,5°C d'apparition brutale et au moins un signe algique (céphalées, arthralgies, myalgies, lombalgies ou douleur rétro-orbitaire) en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.	Fièvre > 38,5°C d'apparition brutale et douleurs articulaires invalidantes en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.
<b>Cas probable</b>	Cas suspect avec IgM positives isolées	Cas suspect avec IgM positives isolées
<b>Cas confirmé</b>	Cas suspect et confirmation biologique : séroconversion ou multiplication par 4 des IgG sur 2 prélèvements distants de plus de 10 jours ou RT-PCR positive ou test NS1 positif	Cas suspect et confirmation biologique : séroconversion ou RT-PCR positive ou isolement viral

ZIKA : Les symptômes se caractérisent par une éruption cutanée (exanthème maculo-papuleux, voir prurit) avec ou sans fièvre même modérée. Les autres signes décrits au cours de cette infection sont : fatigue, douleurs musculaires et articulaires, conjonctivite, maux de tête et douleurs rétro-orbitaires. Il est difficile, sur ces seuls symptômes, de faire un diagnostic, notamment lorsque coexistent dans la zone la dengue ou le chikungunya. De plus, il existe des formes de la maladie sans symptômes apparents (entre 70 et 80 % de formes asymptomatiques).

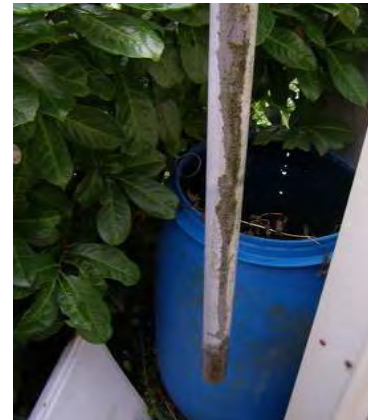
# Surveillance épidémiologique

## Surveillance des patients

suite à DO (suspicion pour les cas importés et confirmé pour les cas autochtones)

200 mètres autour des lieux fréquentés par le patient

Vérification visuelle + pose de pièges pondoirs et/ou pièges adultes



## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### ➤ Procédure d'information lors d'un signalement de cas suspect

✘ l'ARS

☞ Information de l'EIRAD - demande d'enquête périfocale

☞ Information de la mairie

✘ l'EIRAD

☞ Information de la mairie , du CD01 et l'ARS de la date de l'enquête périfocale

☞ Information de la mairie, du CD01 et l'ARS de s résultats de l'enquête périfocale et de la prévision ou non des suites (traitement ou fin)

✘ l'ARS

☞ Information de la préfecture, de la DDT (NATURA 2000) et la DDPP (ruchers) de la date de l'enquête périfocale

☞ Information de la préfecture, de la DDT (NATURA 2000) et la DDPP (ruchers) de s résultats de l'enquête périfocale et de la prévision ou non des suites (traitement ou fin)



## Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et de zika

### Dispositifs de communication :

- Accroître le niveau de connaissance de la **population** / Faire prendre conscience de la nécessité d'adopter des **mesures de prévention** vis-à-vis de la multiplication et de la circulation du moustique.
- **Associer** les collectivités locales à l'organisation et la mise en œuvre des mesures de **prévention et de communication**.
- Informer que **l'état et les collectivités** se mobilisent, mais ne peuvent **pas lutter seuls**.
- Sensibiliser les **professionnels de santé** au diagnostic et à la déclaration des **cas suspects**.
- Sensibiliser les personnels des **établissements de santé** à l'élimination des **gîtes larvaires** dans l'enceinte des établissements de santé / **protéger** les usagers, patients, professionnels contre les piqûres en cas **d'hospitalisation** de malades confirmés.



**Des gestes simples**

### Partout, supprimez les collections d'eau

**Autres précautions, pièges à moustique, réseaux techniques, bornes de chargement, bassins d'eau stagnants, crues d'arbres**

- Cartographiez et traitez l'eau stagnante lors de leur mise en eau
- Cimetières**
- Infecté à une pratique modifiée (pas d'eau dans les vases, la place sable humide)
- Jardins**
- Réalisez leur arrosage. Terrain humide, jamais d'eau stagnante
- Sous-sols** sont les pots de fleurs, vases
- Videz-les au moins une fois par semaine au remplissage de sable qui moule, permet à la partie d'y passer son eau
- Coûteuses, rigoles d'évacuation observées**
- Curez-les et entretenez-les très régulièrement
- Réserves d'eau (bâtons, bacs pour arrosage)**
- Couvrez-les de films moustiquaires ou autre tissu
- Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau**
- Videz-les puis retournez-les ou retirez-les

Contact : [ars@ars-normandie-antilles.sante.fr](mailto:ars@ars-normandie-antilles.sante.fr)

En savoir plus : [www.ars-normandie-moutique.fr](http://www.ars-normandie-moutique.fr)

Agence régionale de santé (ARS) Normandie-Rhône-Alpes  
205 rue Garibaldi - CS 93283  
69438 Lyon Cedex 03  
04 72 34 74 00  
[www.ars-normandie-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars-normandie-rhone-alpes.sante.fr)

Entente interrégionale Normandie-Rhône-Alpes pour la décontamination (EID)  
31 chemin des Pins de la Tour  
73330 Chaudfontaine  
04 79 54 23 58  
[www.eid-normandie.com](http://www.eid-normandie.com)

**ars**

Agents d'entretien des espaces publics non bâtis et des voiries

**GUIDE**

**MOUSTIQUE TIGRE\***  
IDENTIFIER ET DÉTRUIRE LES GÎTES LARVAIRES

\*Anopheles stephensi - taille mâle à l'âge adulte : 5 mm

**CIMETIÈRES**

# SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

**PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES**

**DU SABLE, PAS D'EAU !**

**À ne pas faire !**  
Gros d'eau dans la soucoupe

1. Mettre du sable dans la soucoupe.
2. Installer le pot de fleur.
3. Arroser le sable pour l'humidifier.

Chaque femelle de «moustique tigre» pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir.**

[www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)

**"MOUSTIQUE TIGRE", AGENT DE NUISANCES & MALADIES**

**Comment se protéger des piqûres ?**

**Comment éviter sa prolifération**

**Ce qu'il faut savoir sur le moustique**

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui a la particularité de piquer surtout pendant la journée. Il est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique « tigre » est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Toutefois, il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes.

**Je suis particulièrement vigilant et je reviens d'une zone tropicale : je consulte un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).**

**Comment se protéger des piqûres ?**

- 1. Appliquez sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée.
- 2. Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- 3. Je porte des vêtements couvrants et amples.
- 4. Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- 5. J'évite des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- 6. Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

**Comment pourrait survenir une épidémie de chikungunya, de dengue et/ou de zika en métropole et comment la prévenir ?**

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'Océan Indien, ce moustique vecteur de maladies s'est installé, depuis 2004, dans plusieurs départements de métropole.

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne se fait piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika. À son retour en métropole, si un moustique *Aedes albopictus* sain pique cette personne malade, il s'infecte. Ce moustique peut alors transmettre

**Pour plus d'informations :**  
[www.ars-normandie-gouv.fr](http://www.ars-normandie-gouv.fr)  
[www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)

**COMMENT POURRAIT SURVENIR UNE ÉPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA OU DE DENGUE EN FRANCE ET COMMENT LA PRÉVENIR ?**

**ALLAHOUMDIYA...**

... Il n'y a pas d'épidémie de chikungunya ni de dengue en France Métropolitaine. Cependant, un moustique qui peut véhiculer ces virus, appelé *Aedes albopictus*, est présent dans certaines régions de France.

Quelques jours plus tard, le moustique infecté devient contaminant.

Une personne en voyage dans un pays où le chikungunya ou la dengue sont présents, se fait piquer par un moustique porteur de l'un des virus et attrape le chikungunya ou la dengue.

De retour en France, cette personne malade se fait piquer par un moustique *Aedes albopictus* sain. Le moustique se fait ainsi infecter par le virus du chikungunya ou de la dengue.

Ce moustique peut alors transmettre le virus à une autre personne saine en la piquant.

Il faut 4 à 7 jours pour que les symptômes de chikungunya ou de la dengue apparaissent chez la personne contaminée par le moustique.

**POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Éliminer les eaux stagnantes
- Si la personne malade se protège des piqûres de moustiques ou le contourne à l'hôtel, l'épidémie n'est pas évitée.
- Si la personne malade ne se protège pas des piqûres de moustiques, elle peut transmettre le virus.

En effet, elle peut se faire piquer par un moustique *Aedes albopictus* sain qui peut ainsi être infecté par le virus du chikungunya ou de la dengue.

**Prévenir ou soigner ?**

Pendant au moins 1 semaine après l'apparition des symptômes, la personne malade peut contaminer un autre moustique sain si elle se fait piquer.

**Indes**

Chikungunya et Dengue

**À RETENIR**

Des moyens pour se protéger

- Produits anti-moustiques
- Répulsifs anti-moustiques
- Moustiquaire
- Favours anti-moustiques
- Serpentins à l'extérieur
- Climatisation

**CHIKUNGUNYA DENGUE ZIKA**

Voyagez en adoptant les bons gestes

**PROTÉGEZ-VOUS DES MOUSTIQUES**

**AVANT D'ACHETER OU D'UTILISER DES PRODUITS ANTI-MOUSTIQUES**

Je demande conseil à un pharmacien avant et si je confirme les symptômes de ces maladies, je lui fais le retour avant toute application.

Je demande l'avis du médecin traitant pour l'oubli de moins de 30 jours et en cas d'oubli de plus de 30 jours.

**AVANT DE PARTIR EN VOYAGE**

Je demande conseil à mon médecin traitant ou à mon centre de vaccination.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.diplomatie.gouv.fr/fr](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr)  
[www.social.sante.gouv.fr](http://www.social.sante.gouv.fr)

**ARS**



Comunes coloniales Moustiques vecteurs de m... Entente Interdépartementale d...  
 www.eid-rhonealpes.com/presset.htm

Les plus vus Getting Started Résultats de la rech... E-CONNECTION

## Entente Interdépartementale pour la Démoustication

Maillage public de lutte contre les moustiques et de Gestion des zones humides

Présentation >> La Mission

Partenaires de l'E.I.D.

**LE RÔLE DE L'E.I.D.**

L'E.I.D. a pour vocation de **lutter contre la prolifération des moustiques**. Elle est, dans un premier temps, chargée de faire une expertise pour identifier les lieux de développement et met ensuite en place les méthodes nécessaires à la régulation des populations nuisantes.

Mais l'E.I.D. va plus loin... en effet, le débouement spontané des zones inondables rend indispensable la création d'accès permanents par débouement, débroussaillage et fauche pour faciliter les traitements. Ces nouvelles techniques sont développées en étroite collaboration avec la communauté scientifique.

Du fait de son savoir faire en matière d'entretien des zones humides, l'Entente a su devenir un organisme gestionnaire d'espaces naturels sensibles dont la compétence est reconnue par les collectivités locales et les conservatoires de milieux naturels.

Présentation de l'E.I.D.

La Mission Historique Conseil d'Administration Le personnel Le cadre juridique Financement Marchés Publics

Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication  
 31 Chemin des Prés de la Tour - 73310 CHANDREUX  
 Tél : 04 79 54 23 54 - Télécopie : 04 79 54 28 41

ARS - Agences Régionales...  
 www.ars.auregion-rhone-alpes.sante.fr/Moustique-tigre-lutons-contre-1305563.html

Les plus vus Getting Started Résultats de la rech... E-CONNECTION

ARS Agence Régionale Alpes-Publique Régionale de Santé Réseau de la Santé et des Solidarités

RALV - La santé dans votre région - Santé & Environnement - Nouvelles Infos - Tabacs

Version imprimable Recommander à un ami

**La santé dans votre région**

- Prévention et santé
- Soins & maladies
- Santé & environnement

**Services en ligne**

- Nous contacter
- Signaler un événement à l'ARS
- Signaler une situation d'habitat insalubre
- Faire une déclaration
- La santé dans votre région
- La qualité de l'eau dans ma commune
- Les zones sensibles de la région
- Liste des médecins agréés
- ADLI

**Un thème en clic**

**Moustique-tigre : lutons contre son installation !**

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.

Mise à jour : 10 mars 2016

**Le moustique tigre : qui est-il ?**

Autre allopatre de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il est observé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 20 départements.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 4 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'année écoulée du 26 août 2015 montre place dans ces départements en « niveau 1 » du plan anti-coordination du chikungunya et de la dengue en métropole. Pendant la période active du moustique, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, une surveillance renforcée entomologique et épidémiologique est mise en place.

**Un moustique de très petite taille et particulièrement nuisible**

Ses piqûres interviennent principalement à l'intérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika II, et

**À savoir**

Que faire le week-end en métropole ?

- Renseignez-vous sur le statut de signalement du moustique tigre (Moustique-tigre)

Vous prévoyez un voyage en zone tropicale ?

- Les précautions à prendre en cas de retour de votre voyage

Collectivité

- Assistance à l'étranger les plus sensibles

**À consulter**

Les maladies à transmission vectorielle

- La dengue
- Le zika

La situation entomologique et épidémiologique du moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes

- Chêne 2015

La situation de plan anti-coordination dans les départements concernés

- Introduction DDT du 15 avril 2015 relatif à l'usage de produits anti-moustiques de niveau 1 en raison du plan anti-coordination du chikungunya et de la dengue en

site de signalement du mo...  
 basileo-wars-mpl.info/signalement\_antogictar/

Les plus vus Getting Started Résultats de la rech... E-CONNECTION

Accueil Signaler s'Informer Communiquer Collaborer Connexion

## Portail de signalement du moustique tigre (*Aedes albopictus*)

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. A ce jour, il est implanté dans 20 départements (voir la carte de distribution). Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue et le chikungunya. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation.

**Vous pensez avoir observé un moustique tigre? Vous souhaitez le signaler ?**

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Cliquez sur le bouton « Signaler », quelques questions vous aideront à mieux savoir si vous êtes en présence de cette espèce.

**Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique, et tous les moustiques ne sont pas des moustiques tigres**

1305563

Signaler la présence d'un moustique tigre

Comunes coloniales Moustiques vecteurs de m...  
 social.sante.gov.fr/index.php?option=com\_content&view=article&id=1067/moustiques-vecteurs-de-maladies-en-1305563

Les plus vus Getting Started Résultats de la rech... E-CONNECTION

Actualités Grands dossiers Ministère Médecins et concours Professionnels Études et statistiques

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Affaires sociales Prévention en santé Santé et environnement Soins et maladies Système de santé et médico-social

Actualité / Santé et environnement / Nouvelles technologies, physiques et chimiques / Risques naturels et parasites / Moustique, vecteur de maladies

## Moustiques vecteurs de maladies

Publié le 02.09.15 Mise à jour : 27.04.16

Tout éviter le risque d'importation en France de nouvelles espèces de moustiques vecteurs de maladies transmissibles par des moustiques, le ministre chargé de la santé a mis en place un dispositif de surveillance. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Vous résidez en métropole et vous pensez avoir observé un moustique tigre dans votre commune ? Vous pouvez le signaler et contribuer ainsi à la surveillance de son implantation.

- sur le portail dédié http://www.signalement-moustique.fr/
- sur une application mobile **Moustique**, développée par l'IED Adimouq (disponible sur l'AppStore et sur Google play)

**Les maladies vectorielles**

Une maladie vectorielle est transmise par un vecteur, souvent un arthropode se nourrissant de sang, tel le moustique. En piquant une personne ou un animal infecté, il ingère les parasites, virus ou bactéries contenus dans le sang. Après un délai d'incubation de quelques jours, l'infecté commence peu à peu à ressentir les effets de la maladie.

Dans un contexte de changement climatique et de mondialisation des échanges, les maladies vectorielles ont tendance à élargir dans des zones géographiques toujours plus, comme le paludisme, à l'échelle mondiale, dans les zones où elles avaient disparu. Chaque année, des millions de personnes meurent de maladies vectorielles (dengue, chikungunya, zika, etc.).

**Dans cette rubrique**

Dans cet article

- Les maladies vectorielles
- Le moustique, vecteur de maladies
- La lutte de coordination
- Des moyens de prévention collective et individuelle
- Pour en savoir plus

Articles associés

- 08.04.16
- 28.04.16





Merci de votre attention

Conférence environnementale dans l'Ain du 21 juin 2016